

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD DE CHAUFFAILLES		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	72
Établissement	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	Adresse	60, rue De Chauffailles
Région	Bas-Saint-Laurent	Ville	Rivière-du-Loup

Informations sur la visite

Date de la visite	21 février 2024	Reddition de comptes 1	21 novembre 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	21 août 2025

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	Le comité de résidents n'est pas consulté afin de représenter le point de vue des résidents sur la qualité de leur milieu de vie.	Réalisé

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu.	Réalisé

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner.	Le formulaire Histoire de vie n'est pas complété pour l'ensemble des résidents et n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination.	Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du respect de leurs préférences quant aux heures de lever.	Réalisé

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.	Le comité milieu de vie est inactif.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer d'aménager et de personnaliser l'environnement physique afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
9. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
10. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière.	Réalisé